

Les Parcs naturels de Wallonie

**Des territoires de vie et de projet
investis dans le développement durable**



Qu'est qu'un Parc naturel ?

Un territoire rural habité de très grande valeur patrimoniale

Hautes Fagnes, Deux Ourthe, Haute-Sûre et Forêt d'Anlier, Vallée de l'Attert, Burdinale et Mehaigne, Viroin-Hermeton, Hauts Pays, Plaines de l'Escaut et Pays des Collines, ces territoires ruraux à forte identité recèlent de paysages remarquables et abritent une flore et une faune encore nombreuses et diversifiées. Pour préserver ces richesses souvent très fragiles, menacées parfois par l'activité de l'homme, la Région wallonne s'est doté en 1985 d'un outil : les Parcs naturels. Leur originalité : fédérer au sein d'une ou plusieurs communes des valeurs identitaires et une vision partagée du devenir de leur territoire, déterminées à porter ensemble un projet de développement permettant à leurs habitants de continuer à y vivre, travailler, se ressourcer tout en préservant leur patrimoine naturel et leurs paysages. Car refusant de mettre la nature « sous cloche », les Parcs parient au contraire sur l'homme pour aider à la préserver.





Les Parcs naturels de Wallonie

Un patient travail de sauvegarde des espèces et des habitats



Inventorier | Partager

Les Parcs naturels de Wallonie ont engagé un formidable travail d'inventaire de leur patrimoine naturel. Car pour préserver, il faut bien connaître ! Connaître les espèces rares ou menacées, leurs habitats, les menaces éventuelles. Aujourd'hui les habitats les plus riches sont connus, les milieux à protéger en priorité aussi. Une stratégie de préservation est définie dans chaque territoire. Cette connaissance vit, s'enrichit, se partage. Car les Parcs ont à cœur de rassembler les acteurs locaux détenteurs de précieuses données biologiques, notamment les associations naturalistes, pour mener ensemble des inventaires et mettre en commun cette connaissance.



Remailler | Restaurer | Préserver

Au cœur des missions des Parcs, la sauvegarde des espèces et des habitats s'inspire d'une approche originale : la gestion intégrée du territoire. Objectif : recréer un réseau écologique. Car tous les espaces sont essentiels pour le vivant. Bords de route, haies, ruisseaux, fonds de vallée... sont souvent aujourd'hui les derniers refuges pour la faune et la flore sauvages. Malheureusement ils sont souvent maltraités, découpés par l'urbanisation et les remembrements. Les Parcs s'investissent à les « recoudre », remaillant prairies, forêts, marais. Consolidant les politiques de la Région wallonne, ils stimulent la fauche tardive des bords de route, déboisent les fonds de vallée envahis par les résineux, replantent des haies bocagères et participent aux contrats de rivière et à la restauration des cours d'eau, habitats privilégiés de nombreuses espèces comme la loutre, la cigogne noire et la moule perlière. Ils tentent de sauver prairies, tourbières, marais et roselières, milieux humides grouillant de vie et d'espèces rares mais victimes d'assèchement en raison souvent d'une méconnaissance de leurs fonctions écologiques. Ils négocient aussi avec les agriculteurs, les entreprises et les communes pour limiter les pressions sur l'eau et améliorer sa qualité.





Les Parcs naturels de Wallonie et l'aménagement du territoire

Conserver le caractère rural et l'identité de leur territoire



Connaître | Faire prendre conscience

Paysages emblématiques et paysages plus ordinaires forgent le caractère et l'identité de chaque Parc naturel. Mais les menaces sont constantes avec la poussée de l'urbanisation. Routes, zones d'activité, lotissements mal pensés ou mal intégrés... risquent de banaliser peu à peu leur territoire. Mais les Parcs veillent aux côtés des communes à préserver un environnement rural de qualité. En dressant l'inventaire de leurs grands ensembles paysagers, ils ont révélé la richesse de leur territoire. Ce patient travail de connaissance fait aujourd'hui prendre conscience aux habitants, élus, acteurs locaux de la valeur des paysages de leur quotidien. Des chartes de paysage voient peu à peu le jour dans chaque Parc, somme de recommandations et de conseils pour mieux planifier et aménager dans le respect des lieux et de leur identité.

Préserver | Entretenir | Impliquer

Haies, vergers, alignements..., les Parcs se préoccupent de sauvegarder les éléments forts de leurs paysages. Ils restaurent, entretiennent, plantent le plus souvent avec les habitants pour les sensibiliser à l'intérêt de préserver le patrimoine végétal régional. Ils oeuvrent aussi pour sauver le patrimoine bâti, l'âme des campagnes. Ils sensibilisent à sa valeur patrimoniale et culturelle et délivrent de nombreux conseils pour favoriser l'intégration des projets, petits et grands, publics ou privés, qui fabriqueront les paysages de demain. Un avis est donné sur tous les dossiers d'urbanisme (permis d'environnement, lotissement, construction neuve...). Car chaque projet prévu dans un Parc doit respecter l'identité locale et générer le moins d'impacts possibles sur l'environnement et les paysages. Objectif : léguer un territoire de qualité.



Les Parcs naturels de Wallonie et la sensibilisation du public

Favoriser la prise de conscience et
l'exercice d'une responsabilité partagée



Informier | Échanger

Faire connaître le territoire, ses richesses naturelles et culturelles, révéler des spécificités plus méconnues, témoigner des initiatives intéressantes et faire comprendre leur sens... est une mission essentielle des Parcs naturels pour développer un sentiment d'appartenance, convaincre de l'importance de sauvegarder un territoire de qualité et faire de chacun, habitant, professionnel, acteur public..., un "ambassadeur" de leurs valeurs. Journal du Parc, site internet, expositions, conférences, fêtes du Parc... la communication des Parcs est multiforme, tout en privilégiant l'échange et la rencontre avec le public.

Sensibiliser | Éduquer | Former

L'information se double d'une mission de sensibilisation et d'éducation au territoire. Objectif : forger une conscience du patrimoine pour rendre chacun davantage acteur et responsable du territoire et de ses évolutions. De nombreuses animations ont vu le jour pour éveiller à l'éco-citoyenneté et à sa pratique. Elles immergent les enfants et le grand public dans la nature, à la rencontre du patrimoine et du vivant pour mieux les comprendre et les respecter. Elles aiguisent la curiosité, mêlant observations ou expériences de terrain avec les approches sensorielles. Les Parcs conçoivent, en lien avec les enseignants, de nombreux outils pédagogiques ludiques et originaux, utilisés en classe pour relayer leurs messages et valeurs. Des sorties de découverte du territoire ou des conférences sont organisées pour développer toujours plus une conscience de l'environnement auprès du plus grand nombre. A travers des visites et démonstrations de terrain, les Parcs incitent aussi les agriculteurs et sylviculteurs, à faire évoluer leurs pratiques professionnelles. Ils s'impliquent dans la formation des animateurs et guides du territoire.



Les Parcs naturels de Wallonie et le développement économique et rural

Valoriser les ressources du territoire en atout économique ou culturel



Fortifier | Développer

Agriculture, tourisme, artisanat..., les Parcs naturels luttent pour maintenir et consolider un tissu économique local. Leurs initiatives visent à rester des territoires ruraux dynamiques, lieux de vie et de travail pour tous. Valorisation des produits agricoles à travers la marque Parc, soutien à la vente directe, organisation de marchés du terroir, accompagnement dans le développement de nouvelles filières et l'agrotourisme..., les Parcs placent l'agriculture au cœur de leur projet de développement, condition d'une campagne vivante et d'un espace rural de qualité. Ils épaulent les agriculteurs dans leurs démarches de commercialisation et de diversification agricole. Ils les conseillent pour produire autrement, en favorisant une agriculture plus respectueuse des paysages et de l'environnement. Le tourisme constitue un autre pilier majeur du développement rural de leur territoire, mais un tourisme respectueux du territoire et de ses habitants. L'ouverture et la mise en valeur des sites à travers la création d'équipements d'accueil, d'itinéraires de promenade, d'animations... est une façon d'attirer des visiteurs, de faire vivre les commerces locaux et les artisans, de créer du développement local tout en sensibilisant le public à la fragilité des milieux naturels.



Intégrer

Pour les Parcs naturels, le développement rural implique aussi de se préoccuper des habitants, de leurs besoins sociaux, de leurs envies d'être partie prenante dans le devenir de leur territoire. Leur projet de territoire est empreint de nombreuses valeurs sociales fortes, comme la solidarité et l'intégration. Plusieurs de leurs initiatives ont pour vertu de renforcer le lien social et la mixité culturelle (fêtes, manifestations artistiques...), notamment entre les « natifs » du territoire et les néo ruraux. D'autres de lutter contre l'isolement géographique en facilitant la mobilité des habitants sans voiture, en particulier les jeunes ou les personnes défavorisées. De combattre même certaines discriminations sociales en développant par exemple l'accessibilité des sites aux personnes handicapées. Certains Parcs frontaliers favorisent le multilinguisme pour inciter les habitants à s'ouvrir à la culture de l'autre et stimuler l'intégration européenne.

Les Parcs naturels de Wallonie

Des territoires-laboratoires du développement rural



Expérimenter | Innover

Grande spécificité des Parcs naturels : leur caractère transcommunal. C'est le seul outil de développement durable à l'oeuvre à une échelle supracommunale aujourd'hui en Wallonie. Plusieurs acteurs publics, notamment la Région wallonne, tirent parti de ces grands territoires organisés pour tester en grandeur nature leurs politiques. Cette échelle d'action nécessite pour les acteurs du territoire de nouveaux modes de faire, une vision commune du devenir de leur territoire, une capacité à innover sans cesse. Et les Parcs servent souvent de laboratoire. Ils testent pour eux ou pour d'autres de nouvelles politiques, osent parfois des techniques encore peu éprouvées pour répondre aux évolutions et enjeux de leurs territoires ruraux. Ils remettent au goût du jour les vergers de variétés anciennes et la restauration des prairies par fauchage et pâturage. Ils diffusent les techniques douces d'entretien des berges et cours d'eau. Ils expérimentent un tourisme doux pour accueillir le public dans les sites naturels tout en respectant les écosystèmes. Et certains Parcs se distinguent en nouant des coopérations transfrontalières avec leurs homologues allemands, français et luxembourgeois. Notamment en matière culturelle, touristique et environnementale. Jusqu'à innover même en élaborant un projet de territoire transfrontalier !

Accompagner | Expertiser

Les équipes techniques des Parcs constituent une ingénierie précieuse pour les communes et les acteurs des territoires ruraux. Ces structures pluridisciplinaires les épaulent dans le pilotage et l'animation de leurs projets, le montage de demandes de financement. Elles conseillent et orientent les porteurs de projet, décryptent des procédures et réglementations de plus en plus complexes. Leur réactivité a permis à de nombreux projets de bénéficier du soutien de l'Union européenne (INTERREG, LEADER, LIFE, Objectif 1 et 2...), érigeant aujourd'hui les Parcs en territoire privilégié d'application des politiques européennes. Les Parcs jouent aussi souvent le rôle de "médiateur" institutionnel entre acteurs qui souvent se méconnaissent ou se parlent peu. Leur ancrage territorial associé à une bonne connaissance des acteurs facilite l'adhésion, les synergies et complémentarités des projets ou des politiques, voire l'éclosion de nouveaux projets grâce à des besoins mieux identifiés.



Les parcs naturels organisent des démonstrations, des essais pour promouvoir de nouvelles pratiques agricoles, plus respectueuses de l'environnement. Ci-dessus : essai de sol ; Ci-dessous : station expérimentale de biogaz.



Qu'est qu'un Parc naturel ?

Un projet de territoire de long terme

Sauvegarde de la nature et des paysages, préservation du caractère rural et de l'identité du territoire, éducation du public à l'écocitoyenneté, développement économique et culturel des ressources locales..., le projet de développement et de préservation mené à une échelle transcommunale implique une responsabilité forte des communes pour le mener à bien. Ce projet s'inscrit volontairement dans la longue durée, seule façon de forger des relations plus harmonieuses entre l'homme et son territoire. La réussite de la sauvegarde de leur patrimoine naturel, paysager et culturel passe nécessairement par la valorisation économique et culturelle de leurs richesses et la sensibilisation des habitants à la qualité de leur territoire de vie.

Une méthode originale

Porter un tel projet de développement dans des territoires habités n'est pas chose aisée tant les acteurs sont nombreux et les défis importants. Chaque jour, les Parcs stimulent, expliquent, mettent en relation pour faire partager et avancer des projets. Leur méthode : privilégier le dialogue et la négociation pour convaincre et tendre à une plus grande cohérence des politiques publiques et des projets. Chaque jour, ils innovent, expérimentent, explorent, érigeant leur territoire en laboratoire du développement durable.

LES PARCS NATURELS DE WALLONIE



- 9 Parcs naturels
- 47 communes
- 200 000 habitants
- 18% du territoire wallon
- Décret wallon relatif aux Parcs naturels du 16 juillet 1985 modifié le 3 juillet 2008

